

Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS à l'unité	TARIFS 10 voyages
Zone 1 : Var et communes limitrophes	3 €* 21 €	21 €
Zone 2 : zone 1 + Cannes, Grasse et Gardanne	4 € 28 €	28 €
Zone 3 : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 € 42 €	42 €
Zone 4 : zone 3 + aéroport de Nice	20 € 140 €	140 €

Billets 10 voyages utilisables par plusieurs personnes y compris pour un même voyage. La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la validation dans le premier autocar (non valable pour un trajet retour).

* Tarif également applicable au Transport à la Demande (TAD).

Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €
Non vendu dans les cars

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuels	TARIFS Annuels
PASS'VAR Zone 1	48 €	480 €
PASS'LIB Zone 2	70 €	700 €
PASS'3 D Zone 3	100 €	1 000 €
PASS'Études - Zone 4 <i>Jeunes de moins de 26 ans</i>	24 €	240 €
PASS'Jeune - Zone 4 (Hors TAD) <i>Écoliers, collégiens et lycéens ayant droit</i>		120 €

Les abonnements des actifs peuvent être pris en charge à 50 % par les employeurs.

Points de vente

Gares Routières

À Toulon :
Boulevard Tessé
Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi
au samedi de 6h30 à 19h et
le dimanche de 8h30 à 19h

À Draguignan :
Avenue Louis Blanc
Tél. 04 94 50 94 05
Ouverture du lundi
au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30

À Saint-Raphaël :
100 rue Victor Hugo
Tél. 04 94 44 52 70
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h45.

Au Lavandou :
Avenue de Provence
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture : Du 2 avril
au 28 octobre 2016 :

7 jours/7 de 9h à 12h45
et de 13h30 à 18h.
Du 1^{er} novembre au 1^{er} avril 2016 :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h15 à 17h,
samedi de 9h à 14h.

À Saint-Tropez :
5 quai Avancé
Avenue Charles De Gaulle
Tél. 04 94 56 25 74.
Ouverture : Du 2 avril au 28 octobre
2016 : 7 jours/7 de 9h à 19h.
Entre le 1^{er} novembre 2015 et
le 1^{er} avril 2016 : du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

À Pourrières :
Hôtel de ville - Tél. 04 98 05 11 70
Ouverture le mardi de 8 h 30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
le mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h.

Transporteurs

Société BREMOND
Rue du Liège
83490 LE MUY
Tél. 04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC
22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 69 08 28

Société Les Lignes du Var
Établissement Transvar
6922 avenue Maréchal
De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIÈS-TOUCAS
Tél. 04 94 28 93 28

Zones varlib



Zones et abonnements Varlib :

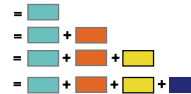
Zone 1 : Var et communes limitrophes (PASS'Var)

Zone 2 : Zone 1 + Cannes, Grasse, Gardanne (PASS'Lib)

Zone 3 : Zone 2 + Aix-en-Provence, Marseille (PASS'3D)

Zone 4 : Zone 3 + aéroport de Nice

(PASS'Études & PASS'Jeune)



○ Points de vente

Soyez prévoyants

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site www.varlib.fr

Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Animaux

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut être demandée). En dehors de ces cas spécifiques, seuls les animaux de moins de 6kg sont acceptés sur les lignes varlib ; ils doivent voyager sur les genoux de leurs propriétaires et dans des paniers fermés. Le transport de ces animaux est gratuit.

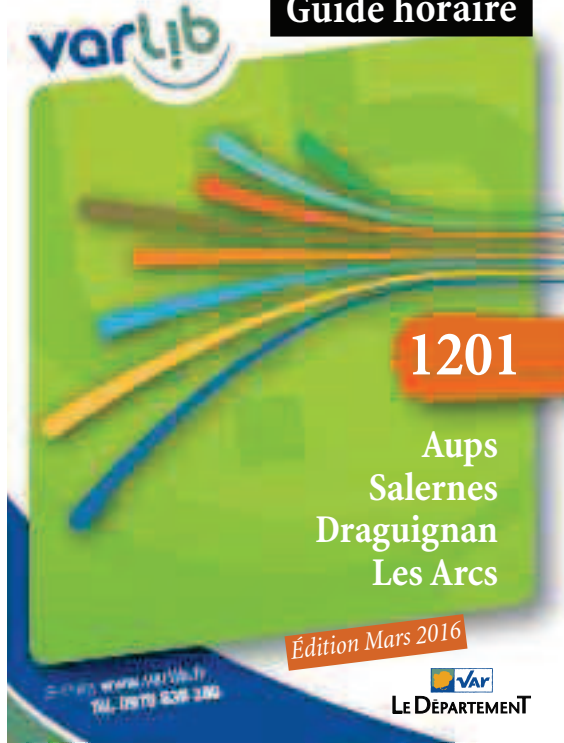
Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50x50x50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1^{er} juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

Achat de titres dans les cars

Pensez à préparer l'appoint avant de monter à bord.

Guide horaire



Informations générales



Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 :

"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé".

1201 – AUPS - SALERNES - DRAGUIGNAN - LES ARCS

Horaires valables à compter du 1er septembre 2015*

**NOUVEAU TEL
VARLIB
0970 830 380**

Jours	LMMeJV Sa	Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV	LMMeJV Sa
AUPS - Martin Bidouré	06:20	07:40	09:10	13:25	16:20	17:25
AUPS - Les Uchanes	06:22	07:42	09:12	13:27	16:22	17:27
SALERNES - Saint Michel	06:30	07:50	09:20	13:35	16:30	17:35
SALERNES - Halte Routière Le Pin Bernard	06:35	08:00	09:30	13:40	16:40	17:40
SALERNES - La Baume	06:37	08:02	09:32	13:42	16:42	17:42
VILLECROZE - Saint Romain	06:38	08:03	09:34	13:43	16:43	17:43
VILLECROZE - Les Cadenières	06:39	08:04	09:35	13:44	16:44	17:44
VILLECROZE - Les Esparus	06:40	08:05	09:40	13:45	16:45	17:50
FLAYOSC - Les Ecoles	06:45	08:10	09:45	13:50	16:50	17:55
DRAGUIGNAN - Clinique Notre Dame	06:55	08:20	09:50	14:00	17:00	18:05
DRAGUIGNAN - Gare Routière	07:00	08:25	09:55	14:05	17:05	18:10
LES ARCS - Gare SNCF	07:25		10:15	14:30	17:30	18:35

Jours	LMMeJV Sa	LMJV Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa
LES ARCS - Gare SNCF	07:30		14:45	16:15	18:15
DRAGUIGNAN - Gare Routière	07:55	12:25	15:10	16:40	18:40
DRAGUIGNAN - Clinique Notre Dame	08:00	12:30	15:15	16:45	18:45
FLAYOSC - Les Ecoles	08:05	12:35	15:20	16:50	18:50
VILLECROZE - Les Esparus	08:10	12:40	15:25	16:55	18:55
VILLECROZE - Les Cadenières	08:11	12:41	15:26	16:56	18:56
VILLECROZE - Saint Romain	08:12	12:42	15:27	16:57	18:57
SALERNES - La Baume	08:13	12:43	15:28	16:58	18:58
SALERNES - Halte Routière Le Pin Bernard	08:20	12:50	15:35	17:05	19:05
SALERNES - Saint Michel	08:25	12:55	15:40	17:10	19:10
AUPS - Les Uchanes	08:33	13:03	15:48	17:18	19:18
AUPS - Martin Bidouré	08:35	13:05	15:50	17:20	19:20

L Lundi non férié
M Mardi non férié
Me Mercredi non férié
J Jeudi non férié
V Vendredi non férié
Sa Samedi non férié

* Mise à jour MARS 2016

Horaires assurés seulement pendant les vacances scolaires de la zone B uniquement

Jours	LMMeJV	LMMeJV
AUPS - Martin Bidouré	06:50	07:40
AUPS - Les Uchanes	06:52	07:42
SALERNES - Saint Michel	07:00	07:50
SALERNES - Halte Routière Le Pin Bernard	07:05	08:00
SALERNES - La Baume	07:07	08:02
VILLECROZE - Saint Romain	07:08	08:03
VILLECROZE - Les Cadenières	07:09	08:04
VILLECROZE - Les Esparus	07:10	08:05
FLAYOSC - Les Ecoles	07:15	08:10
DRAGUIGNAN - Clinique Notre Dame	07:25	08:20
DRAGUIGNAN - Gare Routière	07:30	08:25
LES ARCS - Gare SNCF	07:55	

Jours	Me	LMMeJV
LES ARCS - Gare SNCF		17:05
DRAGUIGNAN - Gare Routière	12:25	17:35
DRAGUIGNAN - Clinique Notre Dame	12:30	17:40
FLAYOSC - Les Ecoles	12:35	17:45
VILLECROZE - Les Esparus	12:40	17:46
VILLECROZE - Les Cadenières	12:41	17:47
VILLECROZE - Saint Romain	12:42	17:48
SALERNES - La Baume	12:43	17:55
SALERNES - Halte Routière Le Pin Bernard	12:50	18:00
SALERNES - Saint Michel	12:55	18:08
AUPS - Les Uchanes	13:03	18:10
AUPS - Martin Bidouré	13:05	18:15

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation. Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.

varlib

TRANSDEV BREMOND
04 94 68 05 01